



# **SUPER PLATEAU**

**SAMEDI 17 JUIN A 10H :**

**U6 / U7 : FOOT A 4**

**U8 / U9 : FOOT A 5**



**COMPLEXE SPORTIF - RUE DES SPORTS - 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE**

## **TERRAIN HONNEUR**

**U7 ET U6 NES EN 2016 ET 2017**

**U9 ET U8 NES EN 2014 ET 2015**

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :**

**F. PEREIRA : 06.52.16.76.43**

**EMAIL : SAINTORENSFC@WANADOO.FR**

**SITE : WWW.SAINTORENSFC.COM**



MERCI A NOS PARTENAIRES  
POUR VOS PRECIEUSES CONTRIBUTIONS.



ET DE CONTINUER A NOUS ACCOMPAGNER ET NOUS SOUTENIR  
FIDÈLEMENT.



## Super plateau du SOFC

### LE MOT DU PRESIDENT

Tout d'abord un grand merci pour votre présence parmi nous.

Le SAINT-ORENS FOOTBALL CLUB accueillera plus de 300 très jeunes joueurs le samedi 17 juin 2023 sur ses installations.

Le rassemblement sera l'occasion de voir évoluer les enfants des catégories U6-U7 et U8-U9, et de valider ainsi, en cette fin de saison footballistique, tous les apprentissages mis en œuvre durant toute l'année 2022/2023.

Comme lors de nos éditions précédentes, le Super Plateau mettra aux prises les clubs de la région toulousaine BAZIEGE, GARONNA NORD TOULOUSAIN, GRENADE, LAURAGAIS, REVEL, TOULOUSE BAGATELLE, CASTELMAUROU VERFEIL, MERVILLE, POUVOURVILLE, UJS31, VILLEMUR...et sera une véritable fête pour nos jeunes footballeurs, et une fierté pour le SOFC.

La commission des tournois a travaillé pour vous présenter un plateau varié et de qualité, associé à une organisation qui donnera, nous l'espérons, satisfaction à tous ces jeunes joueurs.

La mise en place d'une telle manifestation nécessite un grand investissement de toutes les forces vives du club afin d'offrir à nos invités le meilleur accueil dans le plus parfait esprit sportif, la convivialité, l'éducation et le respect, valeurs fondamentales du Saint-Orens Football Club.

Merci à tous et bon Super Plateau !

Jean-Guy BOARO

Président du St-Orens F.C.



## REGLEMENTS U6-U7 et U8-U9

- Article 1 Le Saint-Orens Football Club organise sur ses installations sportives un super plateau ouvert aux catégories U6-U7 (nés en 2017 et 2016) et U8-U9 (nés en 2015 et 2014).
- Article 2 Les matches se dérouleront sur 3 terrains en herbe de foot à 4 pour les U6-U7 et 3 terrains en herbe de foot à 5 pour les U8-U9, au Complexe Sportif de St-Orens.
- Article 3 Chaque équipe sera composée de 2 dirigeants et dans la catégorie :
  - U6-U7 : 4 joueurs maximum sur le terrain
  - U8-U9 : 5 joueurs maximum sur le terrain

Le nombre de joueurs par équipe n'est pas limitatif, il est au libre choix de chaque entraîneur. Cependant, le nombre de joueurs par équipe doit rester le même durant toute la durée du plateau. Chaque club devra fournir au podium, avant le début du Super Plateau, une liste complète des joueurs et encadrants. Cette liste comprendra le numéro de licence et numéro de maillot que le joueur devra garder pendant tout le Super Plateau (document "feuille de match" à compléter). Les joueurs ne figurant pas sur cette feuille ne peuvent pas participer aux rencontres. Il sera interdit de faire passer en cours de Super Plateau un joueur d'une équipe à une autre.

- Article 4 Le Super Plateau ne s'adresse qu'aux clubs affiliés à la F.F.F. et aux joueurs licenciés. Tous les joueurs devront être obligatoirement licenciés et être qualifiés pour la saison en cours (2022-2023) dans leur club, chaque club ayant l'entière responsabilité de ses joueurs. Chaque équipe peut faire jouer jusqu'à 3 joueurs licenciés appartenant à un autre club, pour cela : la copie de la licence ou attestation de licence (saison 2022-2023), une autorisation parentale écrite et une autorisation écrite du club d'appartenance, devront être fournis. Dès le début du plateau, avec la liste des joueurs engagés, **un listing officiel des licences, édité à partir de Footclubs (avec photo couleur des joueurs) devra être déposé avec la liste des joueurs engagés (feuille de match complétée). Toute fausse déclaration désengage le club organisateur en matière d'assurance.**
- Article 5 Chaque équipe devra se munir de 2 jeux de maillots (si possible) de couleur différente. L'organisation fournira les ballons de match et les chasubles en cas de couleurs identiques.
- Article 6 **Les équipes devront être en tenue 10 minutes avant le début de leur match et prêtes aux abords de leur terrain, ceci afin de respecter le planning.**

- Article 7 Ce plateau sera disputé selon les règlements de la F.F.F., de la Ligue Occitanie et du District Haute-Garonne.
- Article 8 Toutes réclamations sur la qualification des joueurs devront être posées avant la rencontre. Une commission composée de responsables du St-Orens F.C. sera la seule à statuer sur tout litige qui pourrait survenir.
- Article 9 Le Saint-Orens Football Club organisateur de ce plateau décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou accident pouvant survenir sur et hors des terrains de jeu. Chaque participant (joueurs et dirigeants) devra être assuré par son club.

Article 10 Chaque participant autorise le St-Orens F.C. à reproduire, exploiter ou publier (site internet ou presse ou réseaux sociaux ou autre support) mon image (photo, vidéo...), dès lors que cette exploitation à titre collectif et à but non lucratif ne porte pas atteinte à l'intégrité de ma personnalité et de ma personne.

- Article 11 Toutes les équipes se verront remettre une coupe et des médailles lors de la remise des récompenses le Samedi 17 Juin 2023 vers 16h00-16h30.
- Article 12 Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement en cas de désistement d'une équipe ou cas de force majeure.
- Article 13

## Le Super Plateau

Le Super Plateau pour les U6-U7 (Foot à 4) et pour les U8-U9 (Foot à 5)  
se déroule sur une journée :  
Samedi 17 Juin 2023 à partir de 10h00

Le Super Plateau réunit 15 équipes en U6-U7 et 21 équipes en U8-U9 qui ont été réparties par tirage au sort dans des poules : 3 poules de 5 équipes pour les U6-U7, 3 poules de 7 équipes pour les U8-U9 (sauf en cas de désistement d'une équipe).

La durée des rencontres sera durant tout le Super Plateau :

- U6-U7 1 fois 10 minutes
- U8-U9 1 fois 12 minutes

Le Super Plateau se fera sous forme de rencontres par poules (toutes les équipes se rencontreront entre elles au sein de leur poule), chaque équipe disputera donc 4 matchs pour les U7 et 6 matchs pour les U9.

Dans la deuxième partie du Super Plateau pour les U7, nous procéderons à 2 nouveaux matchs par équipes en prenant en compte le niveau de chaque équipe pour créer des matchs équilibrés, chaque équipe U7 disputera donc 2 matchs dans cette deuxième et dernière. Cette seconde partie sera composée de 5 poules de 3 équipes.

- Article 14 La participation au Super Plateau entraîne l'acceptation du présent règlement.

**ENTREE GRATUITE**  
**BUVETTE - RESTAURATION SUR PLACE - PARKING**

Pour votre information, un service restauration sera à disposition des équipes et du grand public, ainsi que des buvettes.

Vous y trouverez les produits suivants :

## RESTAURATION

CROISSANT ou CHOCOLATINE 1 €

MISTER FREEZE 1 €

1 CREPE 1 €

(au sucre)

SANDWICH ou BURGER 4 €

Saucisse ou Merguez Steak haché de bœuf

AMERICAIN ou Double BURGER 5 €

BARQUETTE DE FRITES 2 €

FORMULE :

Sandwich + frites + 1 Boisson 7 €

## BUVETTE

BOISSON 2 €

BIERE PRESSION 2 €

EAU MINERALE 1 €

CAFE ou THE 1 €

CHOCOLAT chaud 2 €

Paiements espèces et CB (CB à partir de 10€)

## PLANNING GENERAL

**Samedi 17 Juin 2023 : U6-U7 et U8-U9**

***PRESENCE 45 minutes avant le début du Super Plateau de votre catégorie***

***REMISE DES DOCUMENTS, LICENCES au podium auprès des organisateurs qui vous remettront le PLANNING de votre Super Plateau***

- 10h30 Début Super Plateau U8-U9
- 10h30 Début Super Plateau U6-U7
- 12h30 PAUSE DEJEUNER

Le repas des joueurs est à la charge de chaque équipe, l'équipe des bénévoles vous accueille à l'espace restauration durant toute la durée du Super Plateau.

Pensez à passer une commande groupée dans la matinée auprès de la restauration, si vous le souhaitez, afin d'éviter les files d'attente.

- 13h30 Suite Super Plateau U6-U7
- 14h00 Suite Super Plateau U8-U9
- 16h00 Fin des rencontres
- 16h15 Remise des récompenses

A votre arrivée, le 17 juin, vous recevrez les informations nécessaires au bon déroulement de votre Super Plateau (Infos données par papier ou par application smartphone) :

- Les différentes poules du Super Plateau
- Le planning de tous les matches de poule de la matinée

# PARKINGS

SITE DE L'ÉVÉNEMENT EN ROUGE - LES PARKINGS EN JAUNE



## PARKINGS

N°1 COMPLEXE SPORTIF :  
Rue du stade en dessous du terrain  
d'honneur

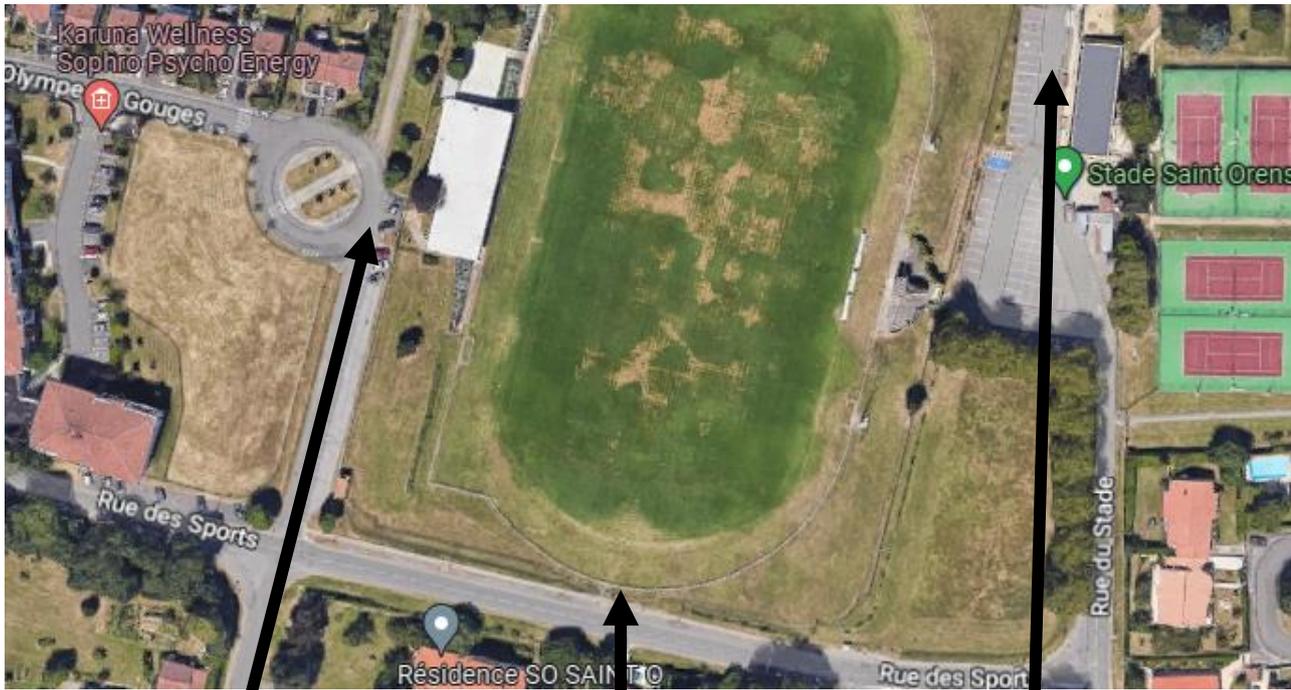
N°2 RUE DES SPORTS :  
Rue qui jouxte le terrain d'honneur

N°3 RUE DE NINARET :  
Parking en face du cimetière

N°4 COLLEGE RENE CASSIN :  
Parking du college

**MERCI DE RESPECTER LES REGLES DE  
STATIONNEMENT AFIN DE NE PAS  
GENERER LES RIVERAINS AINSI QUE LES  
POSSESSEURS DE PARKINGS PRIVATIFS  
ET AUTRES COPROPRIETES.**

## PLAN DU SITE



**ENTREE 3**

PARKING DES OFFICIELS

**ENTREE 2**

PARKING Rue des Sports

**ENTREE 1**

PARKING BAS COMPLEXE



TRIBUNE  
HONNEUR

Buvette  
N°1

Tente  
couverte

PODIUM

Buvette  
N°2

## PLAN DU SITE



Terrains herbes pour les U6 / U7 (en violet) :

Terrain 1 – Terrain 2 – Terrain 3

Terrains herbes pour les U8 / U9 (en bleu):

Terrain 4 – Terrain 5 – Terrain 6 – Terrain 7

## CONTACTS

Responsables Super Plateau :

Flavio Pereira

Tél : 06 52 16 76 43

Mail : [saintorens.football.club.31@gmail.com](mailto:saintorens.football.club.31@gmail.com)

ou

Stéphane Catalan

Tél : 06 11 71 55 95

[saintorensfc@wanadoo.fr](mailto:saintorensfc@wanadoo.fr)

[www.saintorensfc.com](http://www.saintorensfc.com)

**BON SUPER PLATEAU à TOUTES et à TOUS**

**PRENEZ DU PLAISIR**

**LE FOOTBALL EST UNE FETE.**